



Le TriviCourtois

n°19 Le journal municipal de la commune de Saint-Trivier-de-Courtes - Juillet 2021



Dessins : Christian REYNAUD

Le mot des élus

La COVID 19 dont on pensait un an après son apparition qu'elle ne serait plus parmi nous aujourd'hui, nous joue de bien mauvais tours.

La crise sanitaire va progressivement s'estomper mais cela va prendre encore quelques mois. Nous avons su pendant cette période de privation de liberté, trouver la bonne distance sans perdre de vue les personnes en difficulté.

Que cet esprit de solidarité dans notre belle commune demeure.

Il y a en nous un espoir qui ne veut pas être déçu, qui nous fait voir plus loin, croire en l'incertain et tabler sur demain.

L'espoir a toujours raison. Nous devons nous motiver pour que notre village retrouve sa joie de vivre, pour que nos associations recommencent leurs animations et nous fassent oublier tous ces mois d'immobilisme.

Les portes de l'avenir s'ouvriront pour ceux qui savent les pousser.

Le mot du Maire

Tout d'abord, j'espère que notre numéro 19 vous trouvera en bonne santé et que vous êtes prêts à rallumer la lumière de l'optimisme et la détermination dans vos actions, pour retrouver notre vie d'avant, voire mieux ! Que l'on puisse relancer le dynamisme que notre avenir est en droit d'attendre.

Pour cela je ne doute pas : nous sommes prêts, humainement, socialement, économiquement, associativement.

La vie mérite, après la « rupture » : le rebond.

Bien entendu, des efforts pour retrouver « le niveau d'avant » nécessiteront aussi de faire avancer, entre autres, les sujets de la transition écologique, de l'environnement, de l'écologie, en tenant compte des alertes de toutes natures que notre planète nous fait entendre.

Gardons notre calme et notre détermination pour y arriver, chacun à sa place et priorité aux proactifs.

Concrètement, au niveau de la vie communale, nous devons très rapidement reprendre le dynamisme qui caractérise tous les acteurs que vous êtes.

Je vous souhaite aussi de trouver l'information que nous a préparé le Comité de rédaction de notre journal municipal, pour mieux juger de la vie Trivicourtoise.

Je n'oublie pas de souhaiter la bienvenue à tous nos nouveaux habitants et acteurs économiques qui nous font confiance en s'installant à Saint-Trivier-de-Courtes et souhaite à tous ceux qui ont souffert de ces longs mois de pandémie, de reprendre le moral.

Michel BRUNET



Travaux

Nouveau Centre de Secours

Les travaux de notre nouveau Centre de Secours ont commencé après avoir été retardés pour cause de crise sanitaire et de problèmes administratifs.

Le terrassement était l'une des priorités au vu de la configuration du terrain et les pelleteuses ont pu travailler avec une météo très clémente. La toiture a été traitée avec une couche de résine, ce qui a permis de la conserver. Le chantier devrait durer encore quelques mois pendant lesquels nos pompiers continueront à exercer dans leurs locaux actuels.

Ce projet est entièrement financé par le SDIS pour un montant d'environ 700 000 €.

Élagage des platanes

L'entreprise RYON d'Ozan, spécialisée dans l'élagage, est intervenue dans le centre village pour élaguer les platanes de la Place du Collège, de l'Allée de La Poype, de l'Esplanade de La Poste, de l'Esplanade du Petit Tour, de l'Allée de La Gare. Quelques arbres sur la route de Bourg ont également eu droit à un « rafraîchissement ». Ces travaux ont coûté 1 896 € TTC.



La méthanisation bientôt mise en service

Afin de diversifier leurs revenus agricoles et de permettre à certaines exploitations de rester aux normes, la SAS TRIVIGAZ VERT constituée de 7 exploitations agricoles de Saint-Trivier-de-Courtes, soit 12 associés, a été créée en 2019. Le site d'une superficie d'1 HA 50 ares, situé au lieu-dit « Les Guérets » produira 95 normaux-mètres-cube [95 N-M³] de gaz vert par heure, soit l'alimentation de 400 foyers.

Pour la production de gaz vert, les silos devront constamment être alimentés en fumier, lisier, cives [cultures intermédiaires à vocation énergétique soit ray grass, seigle, sorgho...]. Le digestat obtenu sera utilisé comme amendement pour les terres cultivées. Un salarié, père de 2 enfants a été embauché.



Les trois bâtiments principaux sont un digesteur, un post-digesteur et un stockage.

La première injection de gaz vert est prévue pour le mois d'août 2021.

Les principales entreprises intervenues sur le site sont :

- ▶ développeur du projet : Opale,
- ▶ terrassement : entreprises Famy et Richard TP,
- ▶ process : Novatec,
- ▶ épuration : Prodeval,

Le coût des travaux d'un montant de 5 millions d'euros a fait l'objet de subventions de la région Auvergne-Rhône-Alpes et de l'Ademe, le retour sur investissement devrait intervenir au bout de 4 ans.

Participer à la transition énergétique

Bresse Énergies Citoyennes (BEC), est né de la volonté de quelques habitants de l'agglomération de Bourg. Pour démarrer, BEC a décidé de poser des panneaux photovoltaïques, d'une durée de plus de 40 ans, sur des bâtiments publics. L'électricité est revendue à EDF. Une Société par Actions Simplifiées (SAS) a été créée. Les citoyens en sont les actionnaires. Leur mise de fonds est rémunérée au moins au taux du livret A, décidé en assemblée générale. Les résultats supplémentaires seront réinvestis dans de nouvelles installations. Une action coûte 100 € pour un adulte. Cela lui donne une voix dans les assemblées générales annuelles. Le capital est ouvert à des enfants [actuellement 27 % du capital] dont l'action coûte 50 €. Ils auront le droit de vote à leur majorité. Début mars 2021, le capital de BEC est de 21 00 parts. Les nouveaux souscripteurs sont bienvenus en permanence.

Contact Bresse Energie Citoyenne au 06 51 03 38 66

Voirie communale

Une entreprise est intervenue dans toute la commune pour refaire les marquages de peinture sur la voirie. Au fil des années, les bandes qui délimitent les places de stationnements, les bandes axiales et autres avaient presque disparues à certains endroits et posaient des problèmes de sécurité. La société VIASystems a effectué ces travaux pour un coût de 8 645,76 € TTC.



Focus sur...

UN NOUVEL AGENT TECHNIQUE

Sébastien GREGAUD, 40 ans, est le nouvel agent technique de la commune en remplacement de Stéphane BERNARD. Il habite à Lescheroux et connaît bien notre village, sa famille étant originaire de Saint-Trivier-de-Courtes. Nous lui souhaitons la bienvenue au sein de notre équipe technique.



NOUVELLE ADHÉRENTE À L'UCAST

Mme Laurence NICOUD installée au hameau du Molardoury, est conseillère indépendante en immobilier. Ex-cadre commerciale chez un fabricant de produit chimique, d'un relationnel facile, elle a toujours aimé l'immobilier et a décidé de changer de profession en rejoignant le réseau Propriétés Privées, un réseau de 2 500 agents sur le territoire national.



Elle a adhéré à l'Union Commerciale et Artisanale de Saint-Trivier-de-Courtes. Laurence, qui est à la recherche de biens à vendre, étend son activité sur toutes les communes de l'ex-

canton de Saint-Trivier-de-Courtes et même un peu au-delà, dans un rayon d'environ 25 kilomètres autour de Saint-Trivier. Vous pouvez joindre Laurence NICOUD 7 jours sur 7 au 06 08 22 26 41 ou par courriel l.nicoud@proprietes-privées.com

MARQUAGE DES VÉLOS

Afin de lutter contre les vols, le recel ou la revente illicite de bicyclettes, les vélos vendus neufs par des commerçants devront faire l'objet d'un marquage à partir du 1^{er} janvier 2021. Cette obligation sera étendue aux vélos d'occasion vendus par des professionnels à partir du 1^{er} juillet 2021. Leur numéro unique sera inscrit dans une base de données répertoriant les identifiants pour retrouver plus facilement les propriétaires. C'est ce que précise un décret paru au Journal officiel le 25 novembre 2020 en application de la loi d'orientation des mobilités.

Le procédé de marquage devra garantir sa permanence et son inaltérabilité. L'identifiant sera mis en place sur le cadre du cycle sauf circonstances particulières et il sera lisible sans difficulté sur un cycle en stationnement.

Le numéro d'identification du cycle sera inscrit aussi sur la facture. Le commerçant devra également remettre à l'acheteur les informations nécessaires pour que le nouveau propriétaire puisse exercer ses droits d'accès ou de rectification.

Ne sont pas concernés par ce marquage obligatoire :

- ▶ les vélos pour enfants (dont les roues sont de diamètre inférieur ou égal à 16 pouces),
- ▶ les remorques de cycle,
- ▶ les engins de déplacement personnel (trottinettes, gyropodes, hoverboards...).

Leurs propriétaires pourront cependant en faire la demande.



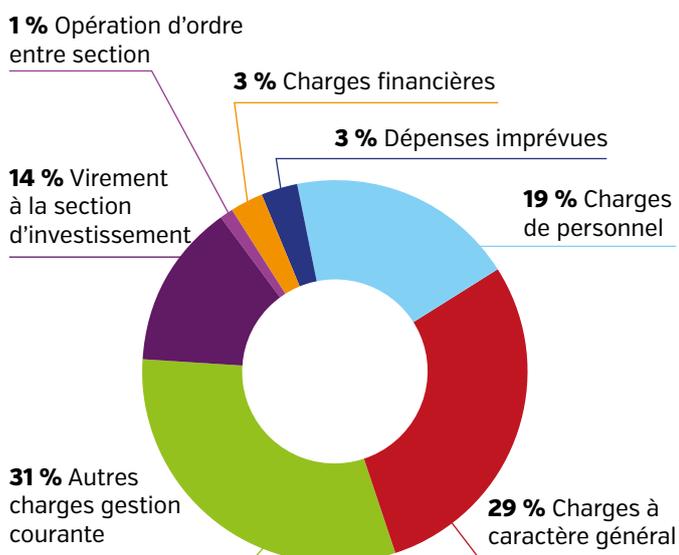
Tenez-vous informé de l'actualité de votre commune, en téléchargeant l'application gratuite PanneauPocket

Le budget 2021



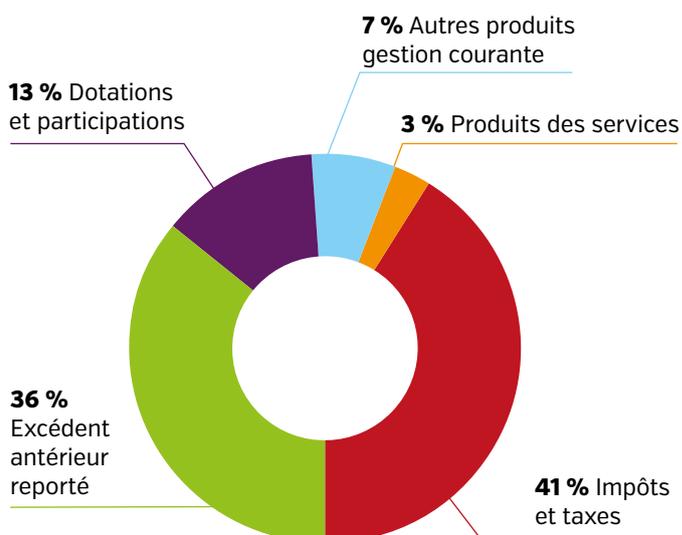
FONCTIONNEMENT

Dépenses



0 % Atténuations de produits
0 % Dotations aux provisions

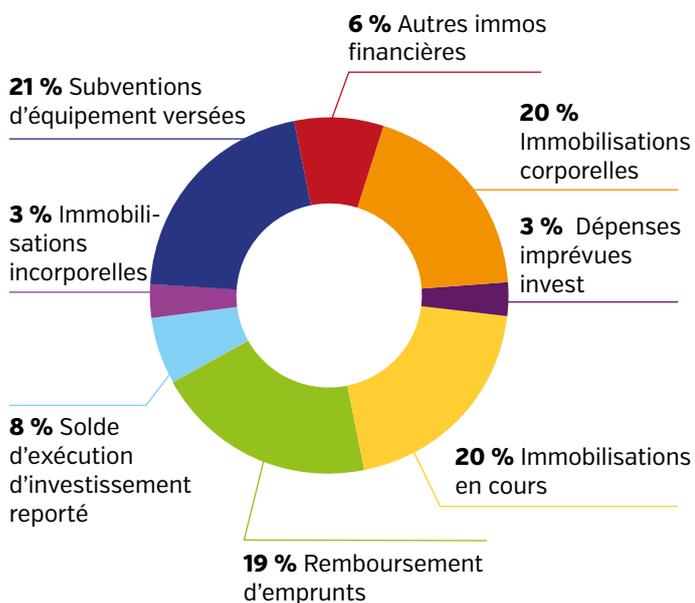
Recettes



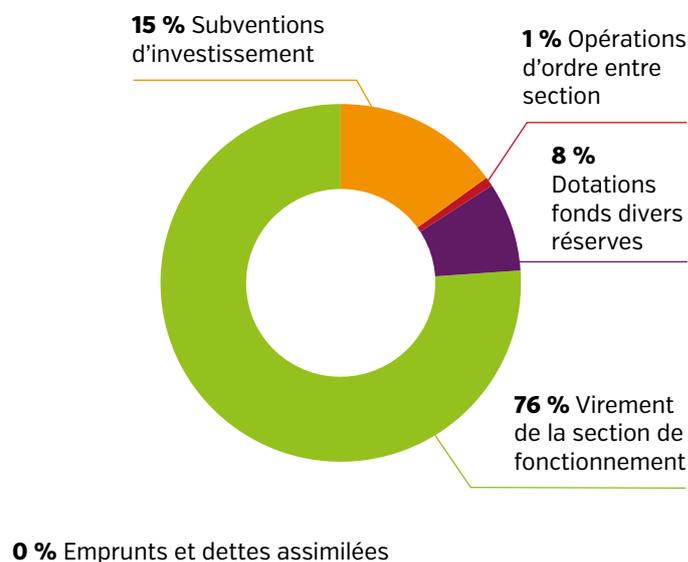
0 % Atténuations de charges
0 % Produits exceptionnels

INVESTISSEMENT

Dépenses



Recettes



0 % Emprunts et dettes assimilées

Actualités

Conciliateur de justice

Mr Michel CHANEL, ancien major de gendarmerie est conciliateur de justice. Il est compétent pour les territoires du ressort du tribunal judiciaire de Bourg-en-Bresse et opère sur les communes de l'ex-canton de Saint-Trivier-de-Courtes et sur les communes de Pont-de-Vaux, Bâgé le-Chatel et Pont-de-Veyle. Il intervient sur des litiges entre locataires et propriétaires pour environ 50 %. Font aussi parties de ses attributions, les litiges liés à la téléphonie mobile, aux accès internet, à la vente aux particuliers par des vendeurs peu scrupuleux et aussi sur la mauvaise exécution de travaux réalisés par des entreprises.

Pour le rencontrer, prenez rendez-vous auprès de la mairie de Saint-Nizier-le-Bouchoux au 04 74 52 90 41 ou mairie.stnizierlebouchoux@wanadoo.fr

Pour plus de renseignements concernant les conciliateurs de justice : Maison de la Justice et du Droit, 34 cours de Verdun à Bourg-en-Bresse
Téléphone : 04 74 14 01 40.



Nouvelles couleurs sur les bancs

Notre artiste peintre local, Christian REYNAUD, a redonné une nouvelle vie toute en couleurs aux bancs situés sur nos espaces verts communaux. Ces couleurs chatoyantes, avec des reflets changeants selon la luminosité et l'orientation, égayent les sites où ils sont installés. Christian effectue ces travaux bénévolement.

Le Conseil Municipal est heureux de compter Christian parmi les siens et le remercie pour son dévouement au service de la commune.

Ton objectif ? l'emploi...

Le Centre du Service Militaire Volontaire d'Ambérieu en Bugey a été créé le 1^{er} mai 2017 sur le site du Détachement air 278 (Armée de l'Air).

La mission du Centre consiste à recruter, former et insérer dans le secteur civil, des jeunes de nationalité française âgés de 18 à 25 ans, peu ou pas diplômés et à la recherche d'un « nouveau départ ». Ils auront le statut de **Volontaires Stagiaires (VS)**.

Ces **Volontaires Stagiaires** porteront l'uniforme pendant une période de 12 mois maximum au cours de laquelle ils recevront une formation humaine, comportementale et citoyenne, développeront leur goût de l'effort à travers un entraînement sportif progressif, bénéficieront d'une remise à niveau scolaire et suivront une formation professionnelle en vue de les préparer à un futur métier. Métiers proposés par le SMV : logistique, services, commerce, filière bois, le bâtiment et travaux Publics. Avec les avantages comme l'internat (logé, nourri, blanchi) 7/7, préparation et présentation à l'examen du permis de conduire environ 700 € par mois (344 € versés par les armées et un supplément versé par Pôle Emploi ou la région en fonction des droits individuels de chaque Volontaire Stagiaire), réduction sur les voyages par la SNCF.

**TON OBJECTIF ?
L' EMPLOI**

**MINISTÈRE
DES ARMÉES**
*Liberté
Égalité
Fraternité*

**DÉCROCHE UN EMPLOI DANS TA RÉGION
ET VIENS DÉCOUVRIR TOUS NOS MÉTIERS...**

Formation de 06 à 12 mois (avec un accompagnement militaire)
Formation et présentation au permis de conduire
Nourri et logé durant toute la formation
Rémunération d'environ 700€/mois

**Vous avez entre 18 et 25 ans ? Vous êtes peu ou pas diplômé ?
Vous recherchez un premier emploi ?
Vous souhaitez passer votre permis de conduire ?**

Comment postuler:
04.27.50.60.28
smvamberieu@gmail.com
www.le-smv.fr

pôle emploi
La Région Auvergne Rhône Alpes
Ministère des Armées
Union Européenne



www.le-smv.fr

Vous pouvez également joindre le Centre au 04 74 50 60 28 ou 06 43 46 46 54.

La maison Ages & Vie

Le principe fondamental du dispositif Ages & Vie est l'ouverture sur l'extérieur et le maintien d'un cadre de vie le plus normal possible. Notre dispositif mêlant architecture bienveillante et organisation à taille humaine (seulement 8 chambres par colocation) est un choix optimum ; une solution qui protège sans isoler.



La colocation est le cœur du concept : dans un cadre de vie à taille humaine, apaisant, sécurisant et intergénérationnel, des personnes ne pouvant (ou ne voulant) plus demeurer seules, pourront bénéficier d'un accompagnement 24h/24 et 365 jours par an. Une priorité sera accordée aux habitants de Saint-Trivier-de-Courtes et à leurs ascendants.

Ages & Vie projette de financer et construire, rue du champs de la Jeanne, deux maisons d'environ 380 m² louées en colocations meublées à 16 personnes âgées. Six emplois pérennes et non délocalisables seront créés. Les logements s'adaptent aux besoins des colocataires et évoluent en fonction de leur dépendance (lit médicalisé, barres d'appui...). Une équipe d'auxiliaires de vie (dont certaines habitent à l'étage avec leurs familles) s'occupe de l'aide au lever, au coucher, à la toilette, aux déplacements,

la préparation et la prise de repas, le ménage, l'entretien du linge, les animations, la vie sociale...

Tout est pensé pour ne pas changer les habitudes et rompre avec l'isolement : dans un cadre convivial et rassurant, les colocataires qui le souhaitent sont invités à participer à la vie de la maison (aide à la préparation des repas, pliage du linge, jardinage...).

Un espace à dimension familiale où chacun peut librement organiser sa vie

L'espace commun (environ 80 m²) comprend un salon, une salle à manger et une cuisine, où les repas sont préparés quotidiennement, les menus sont choisis en concertation avec les colocataires. Les espaces privatifs (environ 30 m²) sont composés d'une chambre/séjour, d'une salle d'eau, et d'une entrée privative avec terrasse. On peut y vivre en couple, avec un animal de compagnie et même apporter ses meubles (si on le souhaite).

Dans un contexte d'évolution de la demande aussi bien quantitativement (arrivée en dépendance de papy-boomers), que qualitativement (refus du tout EHPAD), le dispositif d'habitat inclusif Ages & Vie est une 3^e voie entre le domicile classique et l'établissement. Il apporte une réponse concrète et viable à un besoin fondamental pour les personnes âgées : « être chez soi », dans des logements sécurisants, situés au cœur d'un voisinage et d'un environnement de vie (commerces, services, cabinets médicaux...).

Pour contacter Ages & Vie :

contact@agesetvie.com - www.agesetvie.com
ou au 0801 07 08 09

Point accueil écoute jeunes de l'Ain

La période de crise sanitaire que nous traversons génère de nombreuses difficultés au sein des cellules familiales et des parcours individuels des jeunes. Afin d'y répondre, le Point Accueil Écoute Jeunes de l'Ain (PAEJ01) a mis en place une **plate-forme téléphonique** disponible 7 jours sur 7 de 8 h à 23 h au **04 26 99 99 41**.

Le PAEJ01 a pour objectifs de :

- ▶ prévenir les situations à risques des jeunes de 12 à 25 ans,
- ▶ rétablir le dialogue entre eux et leur environnement familial et social,
- ▶ participer à leur bien-être et concourir de fait à leur insertion sociale, culturelle et professionnelle, favoriser leur autonomie et leur capacité d'action.

Ses missions sont : l'accueil et l'écoute inconditionnels et immédiats, l'accompagnement et l'orientation, l'« aller vers » par la présence dans les lieux de vie des jeunes, la prévention généraliste, la médiation avec les proches et les institutions qui entourent les jeunes.



GrandBourg Agglomération

Pôles territoriaux

Ce sont des services de la CA3B assurés en proximité. Les pôles territoriaux sont des lieux d'accueil du public qui apportent des réponses à toutes questions relatives à la Communauté d'Agglomération et à l'exercice de ses compétences (déchets, transport à la demande...).

Ils assurent aussi bien d'autres fonctions. Ils suivent l'activité des équipements communautaires de leur secteur, gèrent le planning des locaux sportifs et sont, par ailleurs, les interlocuteurs privilégiés des associations du territoire.

Ils pilotent aussi les instances de gouvernance locales (conférences territoriales, réunions des maires, groupes de travail). Leurs missions évoluent régulièrement pour devenir de véritables relais territoriaux des politiques et services communautaires.

Les pôles territoriaux assurent des missions de proximité essentielles en direction des élus, des associations et des habitants du territoire.

Enfin, ils accompagnent les communes dans leurs relations avec la CA3B. Ils assurent le suivi des budgets d'investissement du Plan d'équipement territorial dont les projets sont définis par les Maires des conférences.

Relais assistant•es maternel•les

Le Relais assistant•es maternel•les à Saint-Trivier-de-Courtes est un lieu dédié à la petite enfance. Depuis plus de 10 ans, le RAM est ouvert pour permettre aux enfants de bénéficier de temps d'animation collective.

Chaque assistante maternelle du secteur peut venir avec les enfants qu'elle accueille habituellement chez elle, pour vivre un temps tout en douceur, permettant aux petits de découvrir des activités manuelles, des contes, des chansons, des jeux sensoriels... Des sorties, spectacles et autres aventures enfantines sont régulièrement prévues au programme.

Ces matinées d'animation ont lieu les lundis et jeudis matin, sur inscription.

Les parents et futurs parents peuvent venir s'informer sur les modes d'accueil (liste actualisée des assistantes maternelles agréées sur le secteur), être écoutés et accompagnés dans leurs démarches de parents employeurs. La responsable du RAM est présente les lundis et jeudis après-midi sur rendez-vous.



Le logo de la Communauté d'Agglomération du Bassin de Bourg-en-Bresse évolue !

Par son format tout en longueur, le logo actuel était difficile à utiliser et ne facilitait pas la visibilité de la Communauté d'Agglomération. Grand Bourg Agglomération est une collectivité de premier plan qui assure des services de proximité et au quotidien pour ses 135 00 habitants.

Le RAM propose aussi de nombreux services à destination des assistant•es maternel•les et futur•es assistant•es maternel•les pour les informer sur leurs droits et devoirs (permanences du lundi et jeudi après-midi), leur permettre d'évoluer dans leurs pratiques professionnelles (formations, conférences, groupes de paroles...) et de réaliser des projets ensemble (création d'un spectacle des nounous, participation au marathon de la soupe...). Elles peuvent également emprunter des jeux, du matériel de puériculture et des livres.

Une salle de lumière pour les tous-petits au RAM

Conçue comme un véritable cocon, cette petite salle se veut un havre de calme et de douceur. Si elle a été aménagée par la CA3B au relais assistants maternels, elle est le fruit d'un projet commun avec multi-accueil. Elle accueille ainsi les enfants de la crèche et des tous petits qui viennent avec leur assistant maternel.

Cette salle propose des activités multi-sensorielles autour des lumières : pour les uns, des instants d'apaisement, pour les autres une stimulation. Opérationnelle depuis novembre, elle fait déjà l'unanimité auprès des enfants et des adultes.

Inauguration de la Maison France Services

Le 1^{er} février, Michel BRUNET maire de Saint-Trivier-de-Courtes, inaugurerait la Maison France Service (locaux de La Poste rénovés). Avec les Maisons France Services, l'objectif est de donner des informations de premier niveau et d'aider les administrés dans l'utilisation du numérique pour l'accès aux services publics.

En proposant ces missions de services à la population, la poste contribue à la réduction de la fracture numérique par la mise à disposition gratuite d'équipements connectés en libre-service au sein de France Services et l'accompagnement des personnes en difficultés avec le numérique.



Michel Brunet, maire, Catherine De La Robertie, préfète de l'Ain, Patrick Chaize, sénateur de l'Ain, Xavier Breton, député de l'Ain. Responsables des services de la poste : Mrs Chalmandrier, Terrier et Pelus.

Plaques d'immatriculation

Nombreux sont ceux qui, sur la route, ont décidé de remplacer les identifiants régionaux de leurs plaques d'immatriculation par le symbole d'un autre département, à l'aide d'un autocollant. Depuis le passage aux nouvelles plaques en 2009, un petit espace est réservé au numéro du département, et à une icône représentant la région. Et comme cet identifiant ne fait depuis plus partie de la plaque en elle-même, il était jusque-là toléré de le recouvrir par un autocollant représentant le département de son choix.

Une possibilité qui n'amusaient pas les fabricants de plaques d'immatriculation, qui passaient alors à côté d'une certaine manne. Le conflit entre ces derniers et les vendeurs

d'autocollants a été définitivement tranché par la Cour de cassation en ce début d'année : il va falloir décoller. Jusqu'à 750 € d'amende !

En effet, depuis le jugement de la Cour, « tout propriétaire dont l'identifiant a été recouvert d'un autocollant sera désormais en infraction de circulation avec une plaque d'immatriculation non conforme ». Cette infraction, qui recouvre aussi les cas de plaques sales ou abîmées, vous coûtera 135 €, et jusqu'à 750 € en cas de récidive. Si vous avez un de ces autocollants, il vous faut donc le décoller au plus vite. Et vérifiez que ça n'est pas le cas si vous avez acheté une voiture récemment.

Saint-Trivier-de-Courtes hier et aujourd'hui...

Accès Champ de La Jeanne



2021

